



Fédération Française de Tir
Comité Départemental de Tir 49
Gestion Sportive



**CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE TIR AUX ARMES REGLEMENTAIRE
14 Avril 2019 – DURTAL**

LIEU : Stand de Tir de DURTAL Chemin de la Malicornière 49430 DURTAL. (Tél 02.41.76.07.22)

CONDITIONS D'ADMISSION

Selon le règlement de la gestion sportive en vigueur

- Être en possession de sa licence pour la saison en cours visée d'un médecin
- La participation au Championnat Départemental est obligatoire pour s'inscrire au championnat Régional.

DEROULEMENT DES EPREUVES

Selon le règlement de la gestion sportive 2018/2019, munis de leur licence, les tireurs devront se présenter au bureau de contrôle des armes. Le championnat se déroulera selon le règlement TAR en vigueur.

INSCRIPTIONS

Les tireurs s'inscrivent au championnat départemental sous la responsabilité du club qui s'assure que les inscriptions seront au format **EXCEL par mail au RCD suivant le tableau obtenu avec : nom prénom, numéro de licence.**

Attention possibilité de modifier les horaires de séries en fonction du nombres d'inscrits !

Les séries en réserve ne seront maintenues que si les autres séries sont complètes

Les demandes de dérogation départementales seront traitées par le RCD et envoyées à la gestion sportive du CD 49 avant le championnat pour validation.

Les inscriptions doivent parvenir au responsable départemental de la gestion sportive avant le 27 mars 2019 à : gestion.sportive.cdtir49@gmail.com avec copie à accueil.cdtir49@gmail.com

Les tireurs sont responsables de leur inscription aux épreuves régionales le jour des départementaux. Aucune inscription individuelle hors ce circuit ne sera prise en compte pour les régionaux, à l'exception des dérogations extérieures qui seront traitées par le RCL.

ENGAGEMENTS

Les engagements seront payés par les clubs au comité départemental à réception de la facture.

Le tarif est de 8.60 euros par tir.

Pour les équipes, les inscriptions se feront avant le début du match et sont gratuites.

ACCUEIL

Restauration sur place, uniquement sur réservation (voir fiche inscription), au prix de 14€

Autres renseignements auprès de DURTAL au 02.41.76.07.22

Pour le planning, s'adresser à la Gestion Sportive CD Tir 49, Odile Rouceau tél : 06 25 49 24 38

HORAIRES DES SERIES POUR LES CHAMPIONNATS

DEPARTEMENTAUX ARMES REGLEMENTAIRES

DURTAL – le dimanche 14 AVRIL 2019

Dimanche				
21	25m	vitesse reglementaire	08 H 30	
22	25m	pistolet / révolver	09 H 15	
		GONGS A PARTIR DE	09 H 45	dans l'ordre chronologique des postes
23	25m	vitesse reglementaire	10 H 00	
24	25m	pistolet / révolver	10 H 45	
		GONGS A PARTIR DE	11 H 15	dans l'ordre chronologique des postes
25	25m	vitesse reglementaire	11 H 30	
26	25m	pistolet / révolver	14 H 00	
		GONGS A PARTIR DE	14 H 30	dans l'ordre chronologique des postes
27	25m	vitesse reglementaire	14 H 45	
28	25m	pistolet / révolver	15 H 30	
		GONGS A PARTIR DE	16 H 00	dans l'ordre chronologique des postes
29	25m	vitesse reglementaire	16 H 15	EN RESERVE
30	25m	pistolet / révolver	17 H 00	EN RESERVE
		GONGS A PARTIR DE	17 H 30	EN RESERVE

Les gongs se tireront à 25m sur le pas de tir 50m
Dans l'ordre chronologique des postes.

50m			100m		
51	50m	08 H 30	101	100m	09 H 00
52	50m	09 H 15	102	100m	10 H 00
			103	100m	11 H 00
			104	100m	14 H 00
			105	100m	15 H 00
			106	100m	16 H 00 en réserve

Gestion Sportive CD 49

Odile ROUCEAU
RCD - Maine et Loire
Tél : 06 25 49 24 38